

Exemple de facture de gaz naturel T1-T2 pour une collectivité (recto)

- 1 Coordonnées de Vialis, votre fournisseur d'énergies.
- 2 Numéro d'urgence accessible 7j/7, 24h/24.
- 3 Référence de votre lieu de consommation attribuée par votre Gestionnaire de Réseau de Distribution.
- 4 Coordonnées de votre interlocuteur dédié.
- 5 Référence à communiquer à votre conseiller Vialis lors de tout contact.
- 6 Adresse du lieu de consommation de l'énergie.
- 7 Référence de votre contrat.
- 8 Rappel des principales caractéristiques de votre contrat.
- 9 Évolution de votre consommation par date de facture.
- 10 Rappel de vos coordonnées bancaires en cas de prélèvement ou des moyens de paiement proposés avec le talon de paiement à joindre au règlement par chèque.
- 11 Synthèse de la facture dont le détail figure au verso.
- 12 N° et date de la facture.
- 13 Date limite de paiement ou date de prélèvement.
- 14 Date des prochains événements.

Cette facture est un exemple qui ne concerne pas spécifiquement votre situation.

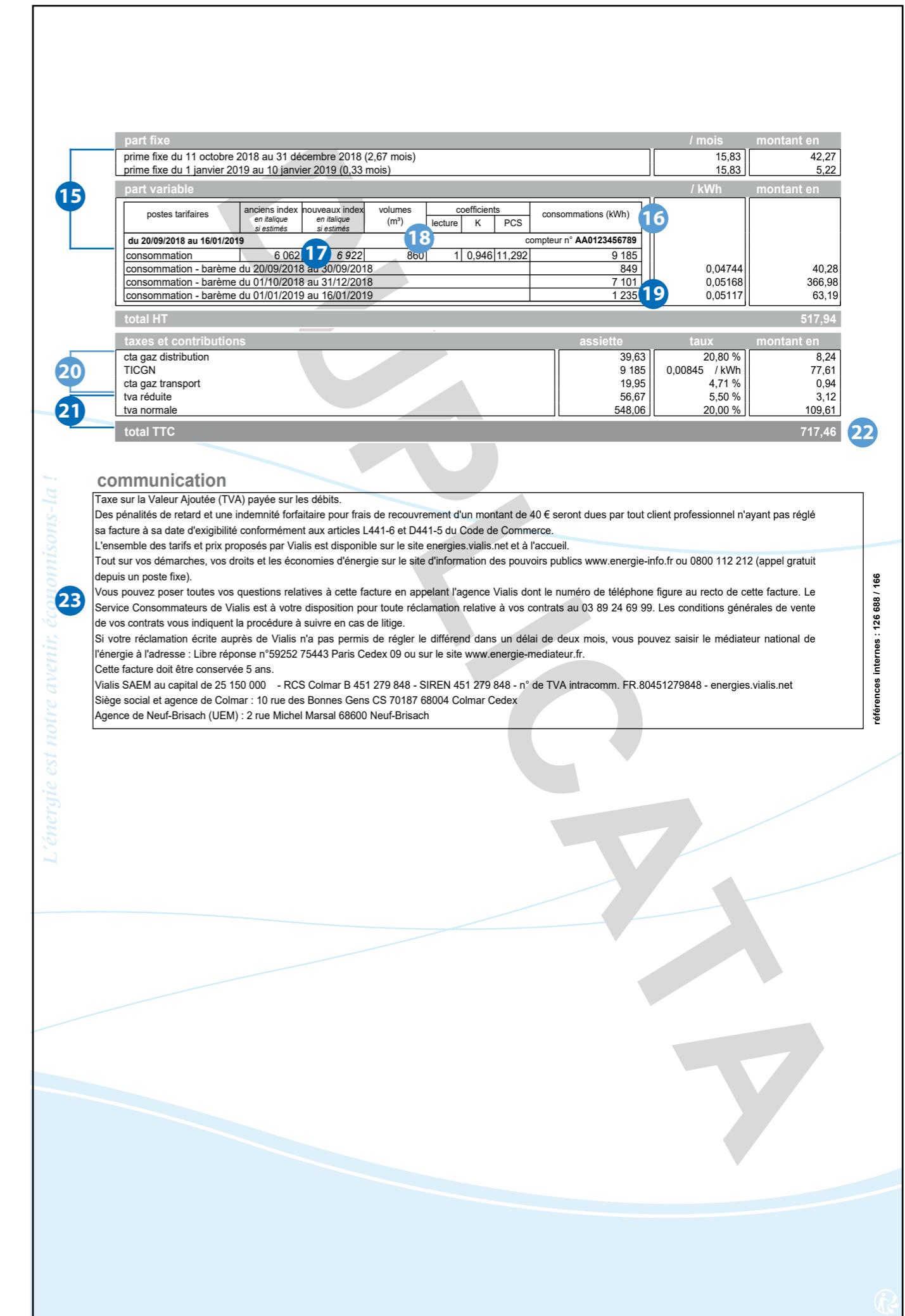
<p>1  10 rue des Bonnes Gens CS 70187 - 68004 COLMAR CEDEX</p> <p>2 Urgences Gaz naturel : 0 800 00 68 00 (service et appel gratuits)</p> <p>3 Référence PDS : 68066/G4/000XXXX XX</p> <p>4 Votre contact Mme NATHALIE DANGELMAIER 03 89 24 60 92</p> <p>5 Votre référence à rappeler : 12 345</p> <p>6 client titulaire COLLECTIVITÉ espace de livraison étage 02 10 RUE DES BONNES GENS COMMUNE</p> <p>7 caractéristiques du contrat n° 1234 offre all inclusive barème T1/T2 service fourniture T2 indexé TRV type de compteur mécanique conso annuelle référence 38 360 kWh profil P012 client 6M >=6000kWh/an date d'échéance 31/12/2099</p> <p>8 historique de consommation Les valeurs estimées sont présentées en italique. <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>KWh</th> <th>janv 18</th> <th>avr 18</th> <th>juil 18</th> <th>oct 18</th> <th>janv 19</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>GAZ</td> <td>12 267</td> <td>10 676</td> <td>4 073</td> <td>-3 086</td> <td>9 185</td> </tr> </tbody> </table> </p> <p>9 rappel de vos coordonnées bancaires Conformément à votre demande, l'opération sera réalisée sur le compte dont vous nous avez communiqué les coordonnées. Nom du titulaire : COLLECTIVITÉ IBAN (RIB International) : FR12 3456 7891 234X XXXX XX56 789 Référence Mandat : ABC00000001234 BIC : ABCDFRXXXX</p> <p>10 L'énergie est notre avenir, économisons-la !</p> <p>11 votre facture (détails au verso)</p> <p>12 facture n° 1234V du 17/01/2019 gaz du 20/09/2018 au 16/01/2019 : 9 185 kWh calculés sur la base d'index estimés</p> <p>13 Ce montant sera prélevé à partir du 11/02/2019</p> <p>14 Date approximative du prochain relevé 26/03/2019 Date approximative de la prochaine facture ... 18/04/2019</p>	KWh	janv 18	avr 18	juil 18	oct 18	janv 19	GAZ	12 267	10 676	4 073	-3 086	9 185	<p>facture de gaz naturel offre de marché</p> <p>COLLECTIVITÉ 10 RUE DES BONNES GENS 68000 COMMUNE</p> <p>votre contrat</p> <p>votre facture (détails au verso)</p>
KWh	janv 18	avr 18	juil 18	oct 18	janv 19								
GAZ	12 267	10 676	4 073	-3 086	9 185								

Exemple de facture de gaz naturel T1-T2 pour une collectivité (verso)

- 15** Périodes concernées par la facturation de l'abonnement et de la consommation.
- 16** Numéro du compteur affecté à votre logement ou local.
- 17** Ancien et nouveau relevés servant de base de calcul pour la facture.
- 18** Volume de gaz consommé : différence en m³ entre le nouveau et l'ancien relevé de votre compteur.
- 19** Énergie consommée : volume de gaz consommé multiplié par le coefficient de conversion K (fonction de la pression et température) et du PCS (Pouvoir Calorifique Supérieur du gaz naturel).
Ce calcul permet de définir la quantité d'énergie en kWh contenue dans le gaz naturel.
- 20** Détail des taxes et contributions spécifiques au gaz naturel (soumises à TVA).
- 21** Détail de la TVA.
- 22** Montant TTC de la facture de gaz naturel.
- 23** Zone de message personnalisé, informations générales.

Cette facture est un exemple qui ne concerne pas spécifiquement votre situation.

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



part fixe						/ mois	montant en	
prime fixe du 11 octobre 2018 au 31 décembre 2018 (2,67 mois) prime fixe du 1 janvier 2019 au 10 janvier 2019 (0,33 mois)						15,83	42,27	
						15,83	5,22	
part variable						/ kWh	montant en	
postes tarifaires	anciens index en italique si estimés	nouveaux index en italique si estimés	volumes (m ³)	coefficients	consommations (kWh)			
du 20/09/2018 au 16/01/2019			860	lecture K PCS				
compteur n° AA0123456789								
consommation	6 062	17 6 922	860	1 0,946 11,292	9 185	0,04744	40,28	
consommation - barème du 20/09/2018 au 30/09/2018					849	0,05168	366,98	
consommation - barème du 01/10/2018 au 31/12/2018					7 101	0,05117	63,19	
consommation - barème du 01/01/2019 au 16/01/2019					1 235			
total HT							517,94	
taxes et contributions						assiette	taux	montant en
cta gaz distribution					39,63	20,80 %	8,24	
TICGN					9 185	0,00845 / kWh	77,61	
cta gaz transport					19,95	4,71 %	0,94	
tva réduite					56,67	5,50 %	3,12	
tva normale					548,06	20,00 %	109,61	
total TTC							717,46	
communication								
Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) payée sur les débits. Des pénalités de retard et une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 € seront dues par tout client professionnel n'ayant pas réglé sa facture à sa date d'exigibilité conformément aux articles L441-6 et D441-5 du Code de Commerce. L'ensemble des tarifs et prix proposés par Vialis est disponible sur le site energies.vialis.net et à l'accueil. Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie sur le site d'information des pouvoirs publics www.energie-info.fr ou 0800 112 212 (appel gratuit depuis un poste fixe). Vous pouvez poser toutes vos questions relatives à cette facture en appelant l'agence Vialis dont le numéro de téléphone figure au recto de cette facture. Le Service Consommateurs de Vialis est à votre disposition pour toute réclamation relative à vos contrats au 03 89 24 69 99. Les conditions générales de vente de vos contrats vous indiquent la procédure à suivre en cas de litige. Si votre réclamation écrite auprès de Vialis n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie à l'adresse : Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09 ou sur le site www.energie-mEDIATEUR.fr. Cette facture doit être conservée 5 ans. Vialis SAEM au capital de 25 150 000 - RCS Colmar B 451 279 848 - SIREN 451 279 848 - n° de TVA intracomm. FR.80451279848 - energies.vialis.net Siège social et agence de Colmar : 10 rue des Bonnes Gens CS 70187 68004 Colmar Cedex Agence de Neuf-Brisach (UEM) : 2 rue Michel Marsal 68600 Neuf-Brisach								